

## **Réunion du Conseil Municipal du 19 septembre 2019**

Le dix-neuf du mois de septembre deux mil dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD, adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Absent excusé : Edouard PONCET

Secrétaire de séance : Mireille LAURENDON

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

### **BAIL PROFESSIONNEL AU PROFIT DE MME GLADIE COUBLE – Délibération 1909001**

Monsieur le Maire rappelle le projet de Madame Gladie COUBLE-VITTOZ, médecin, d'occuper professionnellement le rez-de-chaussée du presbytère.

Des travaux sont prévus afin de séparer le futur cabinet en deux.

Il propose la signature d'un bail professionnel d'une durée de 6 ans, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour un loyer mensuel de 500 € hors charges.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, elle devrait partager l'espace avec une infirmière qui pratiquera l'hypnothérapie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le bail.

### **TARIFS REPAS CANTINE SCOLAIRE – Délibération 1909002**

En raison de l'augmentation des charges liées à la restauration scolaire, Monsieur le Maire propose d'actualiser le prix des repas à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- Repas enfant : 3.20
- Repas enseignant : 4.70
- Repas employé : 3.60

Il rappelle que conformément au décret 2006-753 du 29/06/2006, le prix du repas fixé pour les enfants est inférieur au coût résultant des charges supportées au titre de la restauration scolaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les prix proposés.

### **ASSURANCE RISQUE DU PERSONNEL – Délibération 1909003**

Monsieur le Maire rappelle que le centre de gestion de la Loire a lancé une négociation d'un contrat groupe d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité dans le cas de maladie ou accident du travail d'un agent.

Les taux proposés par SOFAXIS sont les suivants :

Agents affiliés à la CNRACL : 5.89 % contre 6.91 % actuellement

Agents affiliés à IRCANTEC : 1.00 % contre 1.52 % actuellement

Ces nouveaux taux permettraient un gain d'environ 900 € par an.

Le conseil municipal, accepte la proposition d'adhésion au contrat groupe souscrit par le centre de gestion de la Loire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée de 4 ans.

### **PROTECTION SOCIALE SANTE ET PREVOYANCE – Délibération 1909004**

Le centre de gestion de la Loire a lancé une consultation pour une participation aux risques santé et prévoyance.

La commune de Civens avait signé en 2015 une convention avec la MNT concernant la prévoyance.

Monsieur le Maire propose de maintenir les mêmes conditions.

Concernant la santé, Monsieur le Maire propose de fixer la participation de la commune à 10 € par mois et par agent. Chaque agent est libre d'y adhérer ou non.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au contrat groupe santé MNFCT proposé par le centre de gestion de la Loire.

#### **SIEL : ECLAIRAGE BOURG – Délibération 1909005**

Monsieur le Maire propose de remplacer l'éclairage du parc de la mairie. Ces deux candélabres LED seront équipés d'un projecteur pour éclairage piétonnier LED également.

Le devis du Siel est le suivant :

5427 € de fournitures et installation. Le SIEL participe à hauteur de 20.5 %, il resterait 4 314 € à la charge de la commune.

Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce projet.

#### **RESILIATION COMPTE TVA BUDGET PRINCIPAL – Délibération 1909006**

Monsieur le Maire rappelle qu'un budget « commerces » a été créé par délibération du 29 novembre 2018.

Les loyers soumis à TVA sont comptabilisés sur ce budget et un compte a été créé auprès du trésor public.

Il n'y a plus lieu de conserver le compte TVA sur le Budget Principal.

Le conseil valide la clôture du compte TVA sur le BP à l'unanimité.

#### **ENQUETE PUBLIQUE METHANISATION (CAP VERT BIOENERGIE) MONTBRISON**

Monsieur le Maire présente le dossier d'installation d'une méthanisation à Montbrison.

L'enquête publique se déroulera du 23 septembre au 18 octobre.

Il propose au conseil de consulter le dossier en ligne sur le site de la préfecture de la Loire et faire part des remarques lors du prochain conseil.

#### **CONVENTION ENTRETIEN PARTIE COMMUNALE DE LA ZONE ARTISANALE LES PLACES**

Monsieur le Maire présente un projet de convention avec la Communauté de Communes pour l'entretien de la partie communale de la zone artisanale des places. Ce dossier sera soumis à l'approbation du conseil municipal lors de la prochaine réunion.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Voirie (Bernard Naulin) :

- RD 59 : Résines réalisées en partie. Il reste quelques finitions (dispositifs lumineux, grilles...). Il n'y a pas eu de dépassement budgétaire sur cette opération.
- Impasse du ruisseau : chemin rural en très mauvais état qui dessert une maison située sur Rozier. Il est proposé de combler les ornières par du béton et dévier les eaux pluviales, ce qui permettrait de limiter les interventions des employés communaux. La mairie de Rozier accepte de participer aux travaux à hauteur de 50 %. Un devis a été proposé par l'entreprise BALMONT pour un montant de 2760 € HT.  
Le conseil donne son accord pour réaliser les travaux.

Trésor public et CCFE (Michel GRAND) :

Centre des impôts de Feurs : lors d'une réunion proposée aux élus, il a été annoncé la réorganisation du centre des impôts de Feurs qui garderait seulement la gestion des collectivités. Un accueil sera toujours proposé aux particuliers, rien n'est défini pour l'instant.

CCFE :

Recrutement d'une secrétaire de mairie itinérante.

Radar pédagogique proposé aux communes à la location : 75 € la quinzaine – 100 € le mois.

Les subventions européennes pour l'aide les travaux d'isolation des bâtiments communaux seront versées prochainement (remplacement des menuiseries école et restaurant).

Le pôle aménagement de la Communauté de communes travaille sur développement des aires de covoiturage. Une réunion est programmée. A suivre...

Ex SAMRO Balbigny : arrivée en location de l'entreprise OSSABOIS  
Zone artisanale de Balbigny – Un travail est en cours avec Roanne Agglo pour la relancer.  
PLUI : journée d'information le 8 octobre.  
PLH : Lundi 23 septembre – réunion à Civens  
SIEL : réunion prévue pour faire le point sur le déploiement de la fibre  
OM : dépôts sauvages et collecte à Gervais et impasse des Roseaux.  
Broyeur de végétaux : Bon retours sur la proposition de mutualisation, il est envisagé d'en acheter un second.

Christophe Guillaume apporte quelques précisions :

Salle « civensoise » :

- Pas de lumière derrière la salle pour éviter la vie nocturne et ne pas déranger le voisinage.  
Un jeu de boules avec éclairage est prévu devant la salle.

Terrain Tissot : Proposition d'achat de la parcelle dont une partie est non constructible.

La partie constructible est proposée à 20 €. La partie non constructible à 5 €

Christophe PIGEON va faire un état des lieux avec l'établissement d'un plan.

Proposition d'achat du terrain en face du cimetière appartenant aux conjoints Tissot : proposition à 1 € le m<sup>2</sup>, environ 5000 m<sup>2</sup>. À suivre.

Nous avons transmis une « Information préoccupante » au pôle vie sociale du département concernant une personne en difficulté.

Yann DUCROUX termine son contrat d'avenir en janvier. Un contrat de 6 mois lui sera proposé.

Ecole : problèmes de téléphone résolus aujourd'hui – 111 élèves – Mme GARDON Vanessa nouvelle enseignante. 2 AVS interviennent dans les classes.

Problèmes récurrents de discipline lors du temps de cantine.

Cambriolages : nombreux en ce moment dans toutes les communes. Il faut être vigilant et prévenir la gendarmerie en cas d'élément suspect.

Tailleur de pierre : Allan Bontemps est devenu champion de France aux Olympiades des métiers en 2018 et a obtenu la médaille d'argent aux Championnats du Monde cette année à Bakou.

Enfants du Forez : Match le 2 novembre

#### **TOUR DE TABLE :**

- Pierre DENIS - fuite à la salle la Civensoise. Il s'agit d'un problème d'étanchéité suite à la pose des panneaux photovoltaïques, réparé par l'entreprise.  
Eaux pluviales qui débordaient des chenaux lors de la fête patronale. Il s'agit d'incivilités : des bouteilles plastiques qui ont été introduites volontairement dans les chenaux.
- Jean-Jacques COGNARD : donne quelques informations sur la « Route Bleue » : bonne participation des clubs – manifestation appréciée.
- Véronique PONTON : course pour Lucas vendredi 27 septembre à partir de 17 heures à l'aire de jeux (groupes de 2 à 5 personnes). Elle propose de faire une équipe conseil municipal
- Dominique DUBOIS demande les retours de la mutuelle concernant la formation au défibrillateur. Elle est prévue le mercredi 11 décembre (4 groupes). La mutuelle Loire Forez offre une subvention de 500 € pour l'achat du défibrillateur.
- Maurice ROCLE : feux carrefour les places ; Il s'agit d'un problème de dysfonctionnement qui a été résolu par Citéos. La boucle de détection des feux était cassée.
- Joëlle BAYARD : bons retours du don du sang. Problèmes d'arbres et de fossés. Panneaux de rues volés.

- Fabien MARTINON - Actions du CMJ : concours maisons illuminées, chasse aux œufs, fête patronale et ramassage des déchets  
Fête patronale : bons retours  
Réunion avec les présidents d'associations pour faire le point des réservations de salles  
Concours de pétanque des élus – 2 triplettes inscrites
- Nathalie BLANCHARD : Semaine bleue – animations proposées du 7 au 18 octobre  
Concours de fleurissement : 1<sup>er</sup> Monsieur TROTTEY – 2<sup>ème</sup> Madame FLACHARD  
Mireille PALMIER : AG des parents d'élèves vendredi 19 à 20h30  
Effectifs rentrée 2019 stables : 111 élèves répartis en 5 classes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures

Prochain conseil le 30 octobre.